

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	2_HENRI-MATISSE_75020	Numéro	75120_068_01
Adresse du site	2, place Henri Matisse	Hauteur	R + 6 (19,45 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de 3 antennes dont 2 inactives sur 1 azimut		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	20/09/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/09/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	20/11/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes dont deux inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers l'azimut 180°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	180° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 3
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Seule la toiture est modifiée, trois antennes seront installées, dont deux inactives. Les antennes seront installées et insérées dans une fausse cheminée en résine de teinte blanc crème type RAL 9001. Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	22,25 m

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		



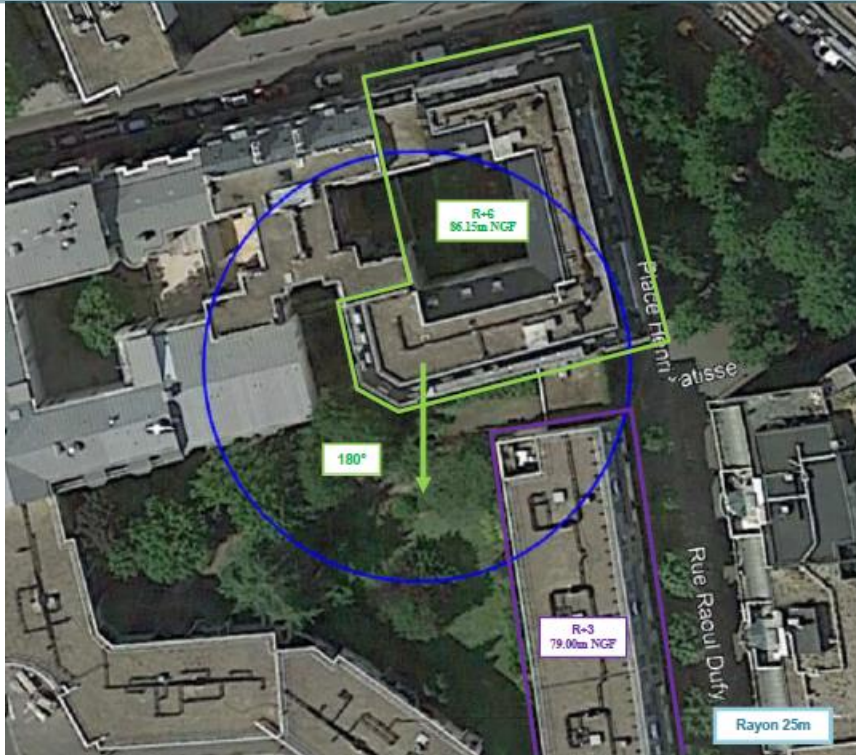
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Collective Municipale - Amandiers	83 Rue des Amandiers, 75020 Paris	R+1	NON	99M	<1V/m, soit 0,1 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



- Légende**
- > 6 V/m
 - Entre 5 et 6 V/m
 - Entre 4 et 5 V/m
 - Entre 3 et 4 V/m
 - Entre 2 et 3 V/m
 - Entre 1 et 2 V/m
 - Entre 0 et 1 V/m

	Azimut 180°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	18 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat du projet :



Le site n'est pas visible depuis ce point de vue

Etat du projet :



Le site n'est pas visible depuis ce point de vue

Vue des Azimuts

AZIMUT 180°

